

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie d'AVIGNON

Séance publique du : 21 DÉCEMBRE 2024

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI,
M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO,
Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT,
M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,
Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE,
M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, M. Arnaud PETITBOULANGER,
M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI,
Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE,
M. Thierry VALLEJOS, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT,
Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD,
Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM
M. Kader BELHADJ par Mme Isabelle PORTEFAIX pendant la présentation de la délibération
n°2
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
Mme Marie-Anne BERTRAND par M. Fabrice TOCABENS
Mme Sylvie MAZZITELLI par M. Arnaud PETITBOULANGER
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Carole MONTAGNAC par Mme Murielle MAGDELEINE
Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE
M. Mouloud REZOUALI par M. Jean-Pierre CERVANTES

ETAIENT ABSENT(E)S :

ETAIENT EXCUSE(E)S :

AR préfecture : 084-218400075-20241221-lmc1X010001b704-DE

Date de télétransmission : 23-12-2024

Date de réception en préfecture : 23 DÉCEMBRE 2024

AR préfecture : 084-218400075-20241221-lmc1X010001b704-DE

Date de télétransmission : 23-12-2024

Date de réception en préfecture : 23 DÉCEMBRE 2024



CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2024

23

TOURISME : Camping Municipal du Pont d'Avignon - Approbation de la grille tarifaire pour l'année 2025.

M. SIMELIERE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Par délibération en date du 25 juin 2010, la ville d'Avignon a approuvé le contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour le Camping Municipal du Pont d'Avignon. Ce contrat de DSP, signé le 16 juillet 2010, confie pour une durée de 15 ans la gestion du Camping Municipal à la société Aquadis Loisirs.

Dans le cadre de ce contrat de DSP, l'article 2.3 prévoit que les propositions d'évolutions tarifaires doivent être adressées à la Ville trois mois au moins avant sa date d'entrée en vigueur.

En octobre 2024, la société Aquadis Loisirs a adressé à la Ville son projet de nouvelle grille tarifaire pour l'année 2025 ci-annexée à la présente délibération.

Il vous est proposé d'accepter la nouvelle grille tarifaire pour l'année 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,
Vu la délibération n°74 du Conseil Municipal en date du 25 juin 2010 approuvant le contrat de Délégation de Service Public pour le Camping Municipal du Pont d'Avignon,
Vu le contrat de Délégation de Service Public en date du 16 juillet 2010,
Vu la grille tarifaire pour l'année 2025,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville attractive et dynamique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire du Camping Municipal du Pont d'Avignon à compter du 1er janvier 2025;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOPTE



Le Maire
Mme Cécile HELLE

Le Secrétaire de Séance
M. David FOURNIER

PARVENU A LA PREFECTURE LE 23 DÉCEMBRE 2024
ACTE PUBLIE LE 24/12/2024